

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°12 du 3/05/2001 - 2 pages

Grandes Cultures

Blé

Stades : échelonnés de dernière feuille pointante à dernière feuille étalée avec beaucoup de situations autour du stade ligule F1 visible.

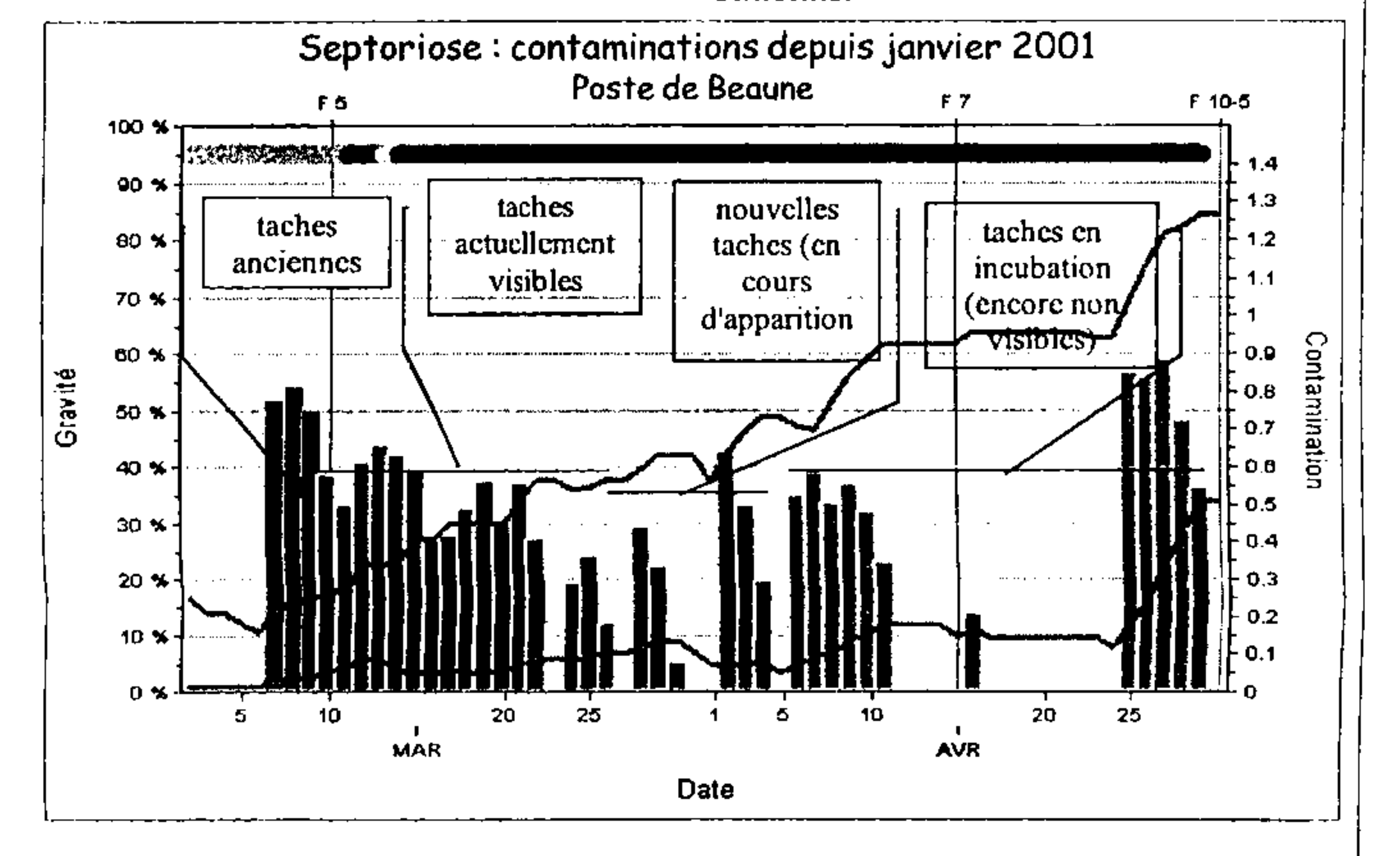
La **septoriose** poursuit une progression régulière. La période froide du 12 au 23 avril, n'a généralement pas permis la réussite de nouvelles contaminations malgré les pluies (voir graphe). En zones témoins, la maladie est bien installée sur F4 et en cours de colonisation sur F3, avec quelques débuts de montée sur F2 en situations favorables. L'incidence des traitements commence à devenir visuellement plus marquée.

Une légère reprise de l'**oïdium** est notée en situations favorables (Yonne).

La **rouille brune** (sur variétés sensibles) ne présente pas d'évolution marquée.

➢*Les interventions réalisées avant le 15 avril, en particulier celles mettant en oeuvre des doses réduites, sont arrivées ou arrivent au terme de la protection. Les parcelles concernées sont à surveiller. Un renouvellement est nécessaire dès le début de passage de la septoriose sur F3 sans dépasser le stade dernière feuille étalée-début gonflement. La protection fera intervenir une strobilurine à pleine dose. Sauf situations à risque fusariose, ce traitement fongicide sera le dernier de la campagne.*

➢*Les interventions à pleine dose réalisées au-delà du 15 avril assurent toujours une bonne protection. Attendre nos prochains bulletins.*



Orge d'hiver

Stades : de ligule visible à épiaison majorité en sortie de barbes.

On peut, selon les situations rencontrer actuellement tous les éléments du complexe parasitaire. L'**oïdium**, malgré une légère reprise (taches fraîches) reste peu important. En zones témoins, la **rouille naine** reste assez largement présente sur les niveaux F2 à F4, notamment en grand Val de Saône. La **rhynchosporiose** peut aussi être observée sur les niveaux F2 à F4, ainsi que l'**helminthosporiose** qui de plus, présente localement des montées jusque sur F1.

▪*Le renouvellement de la protection des parcelles est à réaliser dès que possible s'il n'a pas encore été fait. Pour présenter sa pleine efficacité, l'intervention doit se situer au plus tard à la sortie des barbes. Veuillez à mettre en oeuvre un produit actif sur tout le complexe et en particulier sur helminthosporiose.*

Orge de printemps

Stades : de 1 talle à redressement - épi 1 cm en situations précoces.

Quelques premières pustules d'**oïdium** sont observées. **Rhynchosporiose** et **helmin-**

Blé
Renouvellement des protections précoces.
Colza
Ravageurs à surveiller.
Orge d'hiver
Seconde intervention au plus tard sortie des barbes.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374

Tarif Courrier et Fax : 380 F.

thosporiose montrent localement un peu d'évolution, pouvant atteindre la F3 visible (Jura). L'état sanitaire des parcelles reste bon.

Colza

Stades : de début floraison à G2-G3.
Des effets directs et indirects des conditions météorologiques défavorables sont observés très localement (symptômes de carences, verse sous l'effet de la neige, avortements de fleurs et siliques...).
On observe encore peu de **sclérotinia** dans les parcelles.
La **cylindrosporiose** poursuit sa progression en parcelles non traitées (présence jusque sur feuilles supérieures dans certaines situations de l'Yonne).
L'**alternaria** progresse légèrement en situations concernée.
▪***Pour les situations les plus tardives non encore protégées contre le sclérotinia la protection devient urgente. En présence de cylindrosporiose, utiliser un produit également efficace contre cette maladie.***
La présence de **pucerons cendrés** reste marginale.
Le vol de **charançon des siliques** s'est amplifié avec le retour de températures plus douces. Quelques parcelles sont au-delà du seuil d'intervention (Ouest de l'Yonne).
▪***Surveillez les parcelles, observez notamment l'intérieur. Pour ces deux ravageurs, les colonisations sont souvent plus importantes en bordure de parcelle et un traitement de bordure est souvent suffisant.***

Rappel des seuils :
Puceron cendré : 1 à 2 colonies par m2.
Charançon des siliques : 1 charançon pour 2 plantes.

Tournesol

Stades : des semis sont encore en cours, quelques levées sont observées mais des problèmes sont parfois rencontrés en limons pour des semis précoces. Les levées des semis récents devraient être plus rapides.
Maintenir la surveillance des **limaces** dès le semis et durant les stades jeunes.

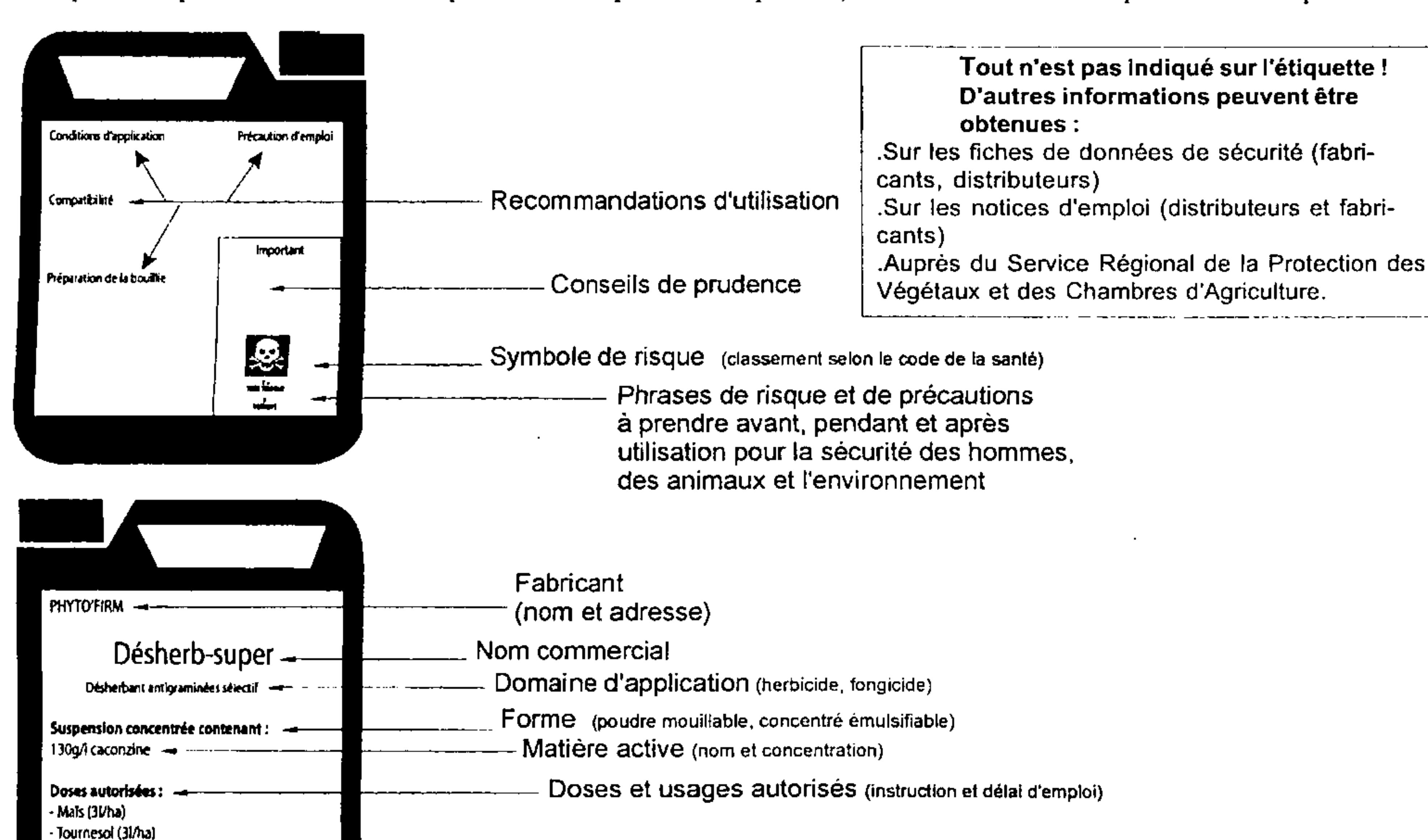
Pois

Stades : de 1-2 feuilles à 6-7 feuilles (environ 10 cm de hauteur).
La période de surveillance des **sitones** est terminée pour toutes les situations au-delà de 5-6 feuilles. Les premiers **pucerons** ont été observés (plaine dijonnaise). Le niveau d'infestation reste anecdotique.
▪***Aucune intervention insecticide n'est à envisager actuellement.***

Le point sur... L'étiquetage des produits phytosanitaires

Savoir lire une étiquette = s'informer pour se protéger.

Tout emballage de produit phytosanitaire doit comporter une étiquette ou une inscription en langue française, apposée de manière lisible et apparente.
L'etiquetage des produits phytosanitaires est soumis à une réglementation stricte. Toutes les indications qui y sont portées sont importantes. Il est donc indispensable de lire la notice avant le choix du produit et l'étiquette avant l'intervention. C'est une condition essentielle pour que soient assurés à la fois le meilleur résultat technique et l'indispensable sécurité des applicateurs, de la population et de l'environnement.
L'étiquette comporte des informations importantes sur le produit : composition, conditions d'utilisation et précautions d'emploi.



(ou Autorisation de Mise en Marché)
N° d'autorisation

Source :
- Guide technique - Le bon usage des produits phytosanitaires Programme "Bretagne - Eau Pure"
- Guide pratique de l'agriculteur :
Phytosanitaires = Utilisation, Sécurité , environnement.
Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie et Agence de l'Eau Seine-Normandie.

* * *